

219C2446
FR0000066540-FS1047

25 novembre 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

HERIGE
(Euronext Growth)

Par courrier reçu le 19 novembre 2019, complété par un courrier reçu le 21 novembre, la société par actions simplifiée HVB¹ (30 rue Maréchal de Lattre de Tassigny, 85260 L'Hébergement) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 23 septembre 2019, le seuil de 5% du capital de la société HERIGE² et détenir individuellement, à cette date, 149 764 actions HERIGE représentant 224 217 droits de vote, soit 5,003% du capital et 4,53% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions HERIGE sur le marché.

À cette occasion, le groupe familial a déclaré n'avoir franchi aucun seuil et détenir, au 23 septembre 2019, 1 932 351 actions HERIGE représentant 3 748 672 droits de vote, soit 64,55% du capital et 75,71% des droits de vote de cette société³ :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sofiro ⁴	564 377	18,85	1 128 054	22,78
Sofica ⁵	529 353	17,68	1 058 284	21,37
Sicat ⁶	314 500	10,51	628 157	12,69
HVB ¹	149 764	5,003	224 217	4,53
Daniel Robin	74 521	2,49	149 042	3,01
Autres personnes appartenant au concert (42 personnes physiques et holdings) ⁷	299 836	10,02	560 918	11,33
Total groupe familial	1 932 351	64,55	3 748 672	75,71

¹ Contrôlée par Mme Monique Robin.

² Anciennement dénommée VM MATERIAUX et transférée sur Euronext Growth le 25 juillet 2018.

³ Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 2 993 643 actions représentant 4 951 164 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Contrôlée par les familles Robin, Duigou et Raveneau.

⁵ Contrôlée par les familles Caillaud et Lomenech.

⁶ Contrôlée par la famille Caillaud.

⁷ Hormis Monsieur Daniel Robin, 42 autres personnes physiques font partie du concert ainsi que trois de leurs holdings (SAS Financière Alkaid, LS Investissements et SC Camob). Ces personnes physiques sont membres des familles Robin, Duigou, Raveneau, Caillaud et Lomenech.

Le groupe familial a précisé détenir, au 19 novembre 2019, 1 936 896 actions HERIGE représentant 3 753 217 droits de vote, soit 64,70% du capital et 75,84% des droits de vote de cette société⁸ :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sofiro ⁴	564 377	18,85	1 128 054	22,79
Sofica ⁵	529 353	17,68	1 058 284	21,38
Sicat ⁶	314 500	10,51	628 157	12,69
HVB ¹	154 309	5,15	228 762	4,62
Daniel Robin	74 521	2,49	149 042	3,01
Autres personnes appartenant au concert (42 personnes physiques et holdings) ⁴	299 836	10,02	560 918	11,33
Total groupe familial	1 936 896	64,70	3 753 217	75,84

⁸ Sur la base d'un capital composé de 2 993 643 actions représentant 4 949 084 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.